



N° 170

LAISSEZ-LES-VIVRE SOS FUTURES MÈRES

Juillet - Août - Septembre 2011

Prix : 3 €



Benoît, le jour de son baptême



Du « bon sauvage » au « mauvais genre » : la dictature biologique

« L'homme naît bon, » affirmait Jean-Jacques Rousseau, « c'est la société qui le corrompt ». L'aphorisme permit sans coup férir l'avènement de la guillotine, conséquence logique du mythe égalitaire. Après deux siècles de divagations meurtrières, qui ont culminé avec les prouesses d'Adolphe comme de Joseph, l'avortement demeure de nos jours le plus beau fleuron de cet héritage des « Lumières », qui rejetait l'ordre naturel. Un nouveau prurit égalitaire fait de nos jours une apparition fracassante avec le « Gender », nouvelle version mondialisée du mythe : le sexe n'existe pas !

Venue des universités américaines où elle prospère depuis près de trente ans, la théorie du « Gender » - nous utiliserons plutôt le terme « genre » - vient d'être mise au programme du baccalauréat, par le ministre de l'Éducation Nationale, Luc CHATEL. Avec comme conséquence son étude obligatoire, et son introduction dans les manuels scolaires SVT (Science de la Vie et de la Terre...), pour les classes de première L et ES, qui seront distribués dans les lycées dès la rentrée prochaine.

Cette théorie – toxique – nie la réalité biologique de l'être, de la même façon que les partisans de l'expérimentation embryonnaire nient l'humanité de l'embryon. Contrairement à 4 000 ans de tradition sociale et d'expérience biologique : on ne naîtrait pas homme ou femme, mais on le deviendrait, par choix ou par habitude... Tout le reste, la physiologie, la famille, la religion, la bagatelle, la couleur de la peau ou la forme des organes sexuels, ne serait qu'illusion. Ou pire : oppression, fruit d'une discrimination culturelle vétuste.

Derrière cette exaltation apparente du « moi », de l'individu, qui seul – toujours seul – doit pouvoir tout choisir, tout décider, se profilent les fantasmes sexuels les plus avilissants, et la promotion de l'homosexualité, nouveau veau d'or d'une société mondialiste déboussolée. Mondialiste, car par delà la décision du ministre, transparaît la violence globalisée, qui, partout veut s'imposer.

Le ministre Luc CHATEL, qui est probablement un homme instruit, n'hésite pas en effet à présenter la théorie du « Genre » comme « totalement scientifique ». Alors qu'elle n'est qu'une théorie, au fumet fortement idéologique. N'ayant guère d'arguments pour justifier sa décision, il refuse toute discussion avec les parents, les éducateurs, les directeurs d'école, justement effrayés et indignés, de ce qu'on leur impose.

C'est non seulement la loi divine, la loi naturelle, qui sont bouleversées par cette idéologie, mais comme avec l'avortement, une fois encore c'est l'ENFANT qui est visé, à la fois cible et victime.

Les parents, les familles, les écoles, ont le devoir de protéger l'enfant, fut-ce contre l'autorité suprême, civile ou militaire. Le devoir de s'insurger, qui va beaucoup plus loin que la simple objection de conscience, nous impose de résister : « non possumus »... avec les poings et les ongles s'il le faut.

Ne nous laissons pas faire, « ils » en font trop. Une nouvelle bataille est commencée ; cette fois encore Laissez-Les-Vivre ne se dérobera pas.

Docteur Luc PERREL
Président

SOMMAIRE

Page 1 : Benoît, le jour de son baptême

Page 2 : Le mot du Président

Pages 3 et 4 : La théorie du « gender »
à mauvais genre

Pages 5 et 6 : Actualité internationale

Pages 7 : Sacrifier la politique familiale ?

Page 8 : Politique sociale ou politique familiale ?

Page 9 : France : actualité

Page 10 : Un chirurgien d'exception

Page 11 : Sur nos agendas

Page 12 : Mon Dieu, faites qu'il soit trop tard !

Choisissez un
GRAND VIN DE BORDEAUX

Château Bessan
Vendanges faites à la main

1^{ères} Côtes de Bordeaux rouge 2007

Elevé en fût de chêne

36 bouteilles : 269 € - 60 bouteilles : 432 €

Bordeaux rouge 2008

36 bouteilles : 189 € - 60 bouteilles : 297 €

Bordeaux rouge 2009

ou Bordeaux blanc sec 2009

36 bouteilles : 205 € - 60 bouteilles : 324 €

Rémy et Sylvie Verdier

Païement à l'ordre de

Sarl Vignobles et Crus de Bessan

CHÂTEAU BESSAN

33550 TABANAC

Tél : 09 77 35 76 43 – Fax : 05 56 67 12 77

www.chateaubessan.fr

chateaubessan@wanadoo.fr

Le Château Bessan produit d'autres vins :

blanc sec, rosé, blanc liquoreux, crémant

Tarifs sur demande

Le « Gender » : une théorie pernicieuse

Apparue à la fin des années 60 dans les universités américaines, la théorie du « Gender » est une radicalisation du féminisme classique avec lequel il ne faut pas la confondre. Celui-ci prône essentiellement l'égalité de l'homme et de la femme – ce qui est déjà une grave erreur – principalement dans ses dimensions sociales et financières. Le féminisme « gender » a une toute autre portée : en dissociant le sexe (masculin ou féminin) du genre (homme ou femme), il affirme que la différenciation sexuelle biologique n'a aucune importance, qu'elle est le fruit d'une convention sociale, oppressive, et que le sexe auquel l'individu se dit appartenir est le résultat d'un choix personnel.

Une origine marxiste

Les grands ancêtres du « gender » sont à peu près tous imprégnés par le marxisme ou la psychanalyse.

- **Friedrich Engels** (1820-1895) est le premier à faire allusion à la lutte des sexes (par analogie à celle des classes) dans son livre : « *Origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat* » (1894) : « *Le premier antagonisme des classes de l'histoire coïncide avec le développement de l'antagonisme entre l'homme et la femme unis dans un mariage monogame, et la première oppression d'une classe par l'autre avec celle du sexe féminin par le masculin...* ».

- **Wilhem Reich** (1897-1952) médecin, psychanalyste, et lui aussi marxiste, critique la morale « bourgeoise » dans : « *La lutte sexuelle des jeunes* » (1932).

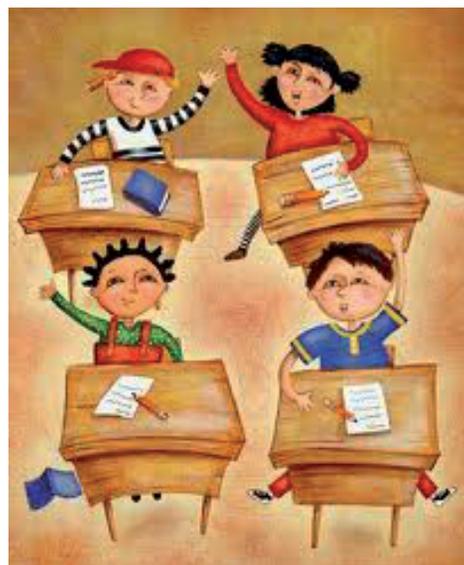
- **Herbert Marcuse** (1898-1979), l'idole de mai 68..., philosophe marxiste : « *Eros et civilisation* » (1955).

- **Simone de Beauvoir** (1908-1986) en 1949 fait un tabac avec « *Le Deuxième Sexe* » et la fameuse phrase : « *On ne naît pas femme, on le devient* ».

Citons encore : l'anthropologue nord-américaine
- **Margaret Mead** (1901-1978).

- **Elisabeth Badinter** qui publie en 1986 : « *L'Un est L'Autre* », où elle s'indigne que seule la femme porte l'enfant, réclame le partage des tâches – y compris la grossesse – « *à l'heure de la fécondation in vitro ...* » et refuse la réalité de l'amour maternel.

Enfin, **Judith Butler** : « *Féminisme et subversion de l'identité* » (1990), devenu la bible des campus universitaires anglo-saxons.



Une idéologie contre nature

Pour les féministes du « gender » : **il n'y a pas de sexe**, mais des organes sexuels utilisables pour la jouissance, sans signification réelle. Le « gender » nie la nature humaine et la complémentarité naturelle de l'homme et de la femme, qui seraient des constructions sociales, extérieures à l'individu, imposées par la société pour permettre l'oppression de l'homme sur la femme.

Le « gender » est donc une idéologie d'un relativisme absolu - incroyable - dont les conséquences ne sont pas minces :

- **revendication d'une liberté totale** principalement en matière de mœurs.

- **droit à l'avortement comme à la jouissance sans restriction**. La notion nouvelle de « santé reproductive » (qui signifie en réalité : contraception, avortement, stérilisation) propagée par les organismes internationaux (ONU, OMS, Unesco, etc.), particulièrement en direction des pays du tiers-monde, prend sa source dans le « gender ».

- **liberté du choix de reproduction**. Notamment recours presque systématique (malgré son coût) à la fécondation artificielle (PMA) et à ses dérivés (mères porteuses, adoption d'enfants par les homosexuels, mariage gay,...)

- **liberté d'orientation sexuelle**. Pour les tenants du « gender » il n'y a pas 2 sexes, mais 5 orientations sexuelles : bisexualité, transexualité, homosexualité,



LA THÉORIE DU « GENDER » A MAUVAIS GENRE

lesbianisme, hétérosexualité. La promotion de l'homosexualité n'est pas le moindre danger de cette idéologie.

- **la destruction de la famille traditionnelle** est donc l'objectif principal du « gender », pour changer les mentalités, par la remise en cause systématique des rôles respectifs de l'homme et de la femme.



- **le contrôle de l'éducation des enfants** est le corollaire de cette destruction, avec l'introduction de l'enseignement du « gender » dans les programmes scolaires.

En France, une première tentative a été réalisée comme ballon d'essai l'année dernière par son inscription au programme de Sciences Po. Puis cette année c'est l'inscription obligatoire au programme du bachelier par le ministre de l'Éducation Nationale, Luc CHATEL, qui vient satisfaire cette redoutable revendication en prétendant que le « gender » est « *totalelement scientifique* ». Alors qu'il n'est qu'une théorie, qui n'a aucune valeur de preuve, et très largement contestée.

Comme l'a fort bien rappelé le professeur Gérard LEFRANC (professeur honoraire de cyto-génétique à la Faculté de Médecine de Nantes) dans les Cahiers Saint Raphaël en mars 2010, **le sexe est déterminé dès la fécondation par les chromosomes : X ou Y**, qui à leur tour, à la sixième semaine du développement embryonnaire, vont entraîner la différenciation cellulaire, non seulement des gonades mais aussi du cerveau. **Il y a dans le « gender » une imposture scientifique caractérisée.**

Une dimension eschatologique

Niant la nature humaine, le « gender » nie également bien entendu la destinée surnaturelle de l'homme, la Création et le Créateur, comme l'inclination naturelle au Bien. Le but ultime de cette idéologie est la destruction de toute religion et tout particulièrement du christianisme, car elle est totalement incompatible avec la loi évangélique, qu'elle ne comprend pas.

Plus qu'une politique, c'est une philosophie matérialiste visant à l'instauration d'une humanité nouvelle, dépourvue de toute préoccupation morale ou surnaturelle, mais stérile et désabusée. D'une certaine manière on retrouve avec le « gender » le manichéisme des cathares, qui aurait pu coûter fort cher à l'Occident, nonobstant la fermeté des rois de France et de la papauté.

N'étant qu'une idéologie, le « gender » se révèle comme un des éléments du globalisme planificateur, avec lequel il est inutile de discuter mais qu'il faut combattre. **Le but étant l'abrutissement du genre humain, pour permettre l'avènement d'un gouvernement mondial**, dont nos actuels « élus » sont les coopérateurs dociles. **La Conférence Mondiale de l'ONU à Pékin en 1995* a été une étape déterminante pour introduire le « gender » dans le monde entier.** Le pire a été évité à Pékin par l'union des représentants du Vatican et ceux des pays arabes, mais l'utopie n'en poursuit pas moins sa route destructrice comme une épidémie. Pour lutter contre ses infections là, il faut des anticorps, nous n'en manquons pas.



Dr Catherine Vierling

Docteur Luc PERREL
Président

* Conférence de Pékin à laquelle l'Union Pour la Vie était représentée par le Dr Catherine Vierling (voir photo ci-dessus)

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Cahier Saint Raphaël n° 98 édité par l'ACIM (Association Catholique des Infirmières et des Médecins) en mars 2010. Prix 8 €, 18 villa Rachaërt 92390 Villeneuve la Garenne.
- le « Lexique des termes ambigus », Conseil Pontifical de la Famille, prix 60 € Editions Téqui 82 rue Bonaparte 75006 Paris

La théorie du Gender dans les manuels scolaires de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) de Première L/ES année scolaire 2011 /2012

Ici un extrait du manuel Hachette, mais Hatier et Bordas ne font guère mieux !

« L'identité sexuelle se définit comme un ensemble de comportements, d'attitudes, de symbolisation et de significations qui s'élaborent au cours du développement psychosexuel.

Elle est un long processus d'imitation, d'éducation et d'apprentissage et se modèle à partir des représentations que l'enfant intériorise sur la façon dont il doit penser et se comporter comme être sexué.

Le sexe biologique nous identifie mâle ou femelle, mais ce n'est pas pour autant que nous pouvons nous qualifier de masculin ou de féminin. Cette identité sexuelle, construite tout au long de notre vie, dans une interaction constante entre le biologique et le contexte socioculturel, est pourtant décisive dans notre positionnement par rapport à l'autre. Devenir un individu sexué fait partie intégrante de la construction identitaire. »

Etats-Unis : quand le choc des images peut faire basculer l'opinion publique !

Peut-on oui ou non montrer les clichés d'une échographie à une femme qui attend son bébé ? Oui affirme le bon sens, la logique populaire. Non répond la logique de mort du planning familial. **Les mouvements pro-vie, agissant par petits pas aux Etats-Unis, essaient d'imposer l'obligation aux médecins avorteurs de montrer les clichés de l'échographie.** Ces dispositions législatives sont souvent l'objet de référendums (Ohio, Virginie, Dakota). En France au contraire, on s'enfonce de plus en plus dans une logique de mort : ce sont les conseils régionaux qui souvent financent les achats d'appareils à échographie muets, uniquement destinés à la datation de la grossesse, pour savoir s'il est possible d'administrer le RU 486 : ainsi, « l'hôpital des quatre villes » à Saint-Cloud - Hauts-de-Seine - a reçu du conseil régional d'Ile-de-France une subvention dédiée.

Bernard NATHANSON est décédé à 84 ans. Il avait participé à la fondation du NARAL (National Association for the Repeal of Abortion Laws) puis créé à Manhattan le Center for Reproductive and Sexual Health. Dans son livre « *La main de Dieu* », il avoue avoir manipulé les chiffres pour obtenir la légalisation de l'avortement. **Il reconnaît en avoir commis lui-même 75 000. Après avoir été un pionnier de l'avortement aux Etats-Unis, il se convertit à la cause pro-vie en 1978 puis au catholicisme en 1996. Son documentaire « *Le Cri Silencieux* » sort en 1985.** On y voit d'abord les étapes du développement du fœtus, puis un fœtus de 12 semaines se débattre pour tenter d'échapper aux instruments chirurgicaux, et enfin, ouvrir la bouche comme pour crier. **C'est ce cri (silencieux, bien sûr) qui va chambouler les consciences. Aux Etats-Unis, il mettra 25 ans à faire basculer l'opinion publique.** C'est maintenant chose faite. En 2010, la majorité des Américains étaient pro-vie. En 2011, l'écart s'est encore creusé. 47% sont pro-vie contre 41% pro-choix (sondage Gallup 2011).



B. Nathanson

L'impact de la projection du Cri Silencieux aux Etats-Unis a été si puissant qu'il commence à inquiéter en France. C'est ce qui permet, en grande partie, d'expliquer la violence des réactions et sanctions disciplinaires à l'encontre du professeur Philippe Isnard. Et si le même retournement d'opinion était possible en France d'ici 25 ans ? Certes, l'opinion publique française est nettement plus majoritairement favorable à l'avortement qu'elle ne l'a jamais été outre Atlantique, mais il peut suffire de peu pour opérer un retournement. Dans son livre « *Unplanned* », Abby Johnson, ancienne directrice du Planned Parenthood au Texas, relate les étapes de sa conversion à la cause pro-vie. Une conversion progressive à petits pas.

Dans bien d'autres domaines, les Etats-Unis font figure de précurseurs. Ainsi, une enquête effectuée en 2011 par le centre de prévention et de contrôle des maladies révèle que 30% des Américains âgés de 15 à 25 ans déclarent ne pas avoir eu de relations sexuelles contre 22% en 2002. Plus de 60% d'entre eux affirment que l'idéal est de rester chaste jusqu'au mariage. Parallèlement, des statistiques prouvent que l'implication des parents dans le processus de décision d'avortement des mineures fait notablement chuter ce taux (en Ohio notamment).

L'autorisation va également être requise au Kansas. Il s'agit d'une situation très différente de celle de la France ou, au contraire, les parents poussent leurs filles à avorter. En outre, le refus de collaborer avec les cliniques d'avortement gagne les sociétés de transport Ryder System et Penske Trunk Leasing ont décidé de ne plus travailler pour ces dernières. Une fois encore, le peuple américain est sans doute à la pointe d'un renversement notable.

En **Arizona** « Planned Parenthood » (« Parenté Planifiée ») a fermé 7 cliniques d'avortement sur 10.

Au **Mississippi**, un référendum d'initiative populaire va trancher sur l'humanité de l'embryon.

La campagne « **40 jours pour la Vie** » lancée lors du Carême 2011 a permis de sauver de l'avortoir 503 bébés !

Les Polonais poursuivent leur combat pour la Vie

Dans la plus grande discrétion, ce qui se comprend aisément pour un pays ayant tant souffert du joug communiste, **l'épiscopat polonais est parvenu fin juin à recueillir 600 000 signatures en faveur d'une motion prévoyant l'interdiction totale de l'avortement.** Après une première tentative de blocage d'élu de la plate-forme civique et de l'alliance de gauche démocratique, la Diète polonaise avait voté le premier juillet en faveur du rejet de l'avortement par 254 voix contre 151.

Malheureusement, fin août, suite à des pressions très importantes du Parlement européen et de la Commission européenne, la plate-forme civique au pouvoir impose une discipline de vote qui aboutit au rejet du texte. Quinze députés ont cependant refusé le diktat de leur parti et **les sondages d'opinion sont maintenant favorables à l'abrogation totale (65% de la population et 76% chez les 18-25 ans)**, ce qui est très prometteur : les élections auront lieu le 9 octobre.

Nouvelle constitution hongroise faisant référence à Dieu

Tandis, qu'une nouvelle Constitution faisant référence à Dieu et à la famille et affirmant vouloir respecter la Vie dès la conception vient d'être votée à l'initiative du chef du gouvernement, Viktor Orban et de son parti le Fidesz, une campagne publicitaire a été orchestrée en Hongrie. Il s'agit d'affiches placardées dans le métro de Budapest qui montrent un fœtus dans le ventre de sa mère suppliant : « *Si tu n'est pas prête pour moi, laisse-moi vivre, fais-moi adopter !* ».

Le métro parisien, qui, depuis plusieurs années, nous inonde chaque mois de janvier (et même en juillet 2011) d'une propagande pour la contraception et l'avortement devrait s'en inspirer ! Mais, il n'est pas politiquement correct de diffuser ce genre de message alors les pressions se font de plus en plus précises sur le gouvernement Orban, accusé à la fois par l'opposition intérieure et les institutions européennes, de ne pas respecter les principes de séparation des pouvoirs.

Tandis qu'Hillary Clinton en visite en Hongrie sommait Orban de revenir à plus de démocratie, la Commission européenne saisie d'une plainte de la députée socialiste française au Parlement européen Sylvie Guillaume a exigé que le gouvernement hongrois mette un terme à cette campagne. **La Hongrie s'est vue en effet menacée de sanctions : les fonds utilisés devaient être destinés à la lutte « pour le progrès social et l'égalité entre les hommes et les femmes » !!!**

Liechtenstein

Le petit Liechtenstein s'est illustré par sa résistance aux injonctions internationales en refusant par 52,3 % de votants le projet intitulé : "Aider plutôt que punir" suivant en cela le Prince Alois qui avait annoncé qu'il refuserait de signer une telle loi.

Outre la théorie du genre si destructrice de l'identité de nos enfants, Monsieur CHATEL réserve bien d'autres mauvaises surprises aux parents et ce n'est pas son récent **voyage d'études en Finlande** qui l'en dissuadera. Parmi ces dernières, un zonage des vacances d'été destiné à satisfaire les professionnels du tourisme par ailleurs par ailleurs pénalisés par le raccourcissement des dites vacances. Au fait a t il seulement pris conscience qu'il avait changé de ministère et qu'il se devait désormais aux familles et aux enfants et non plus au tourisme ?

Zurich : Emeutes lors de la 2^{ème} Marche pour la Vie

Zurich, 18 septembre 2011 (Apic) Des incidents se sont produits entre les participants à une manifestation autorisée contre l'avortement et des contre-manifestants de la gauche autonome, le 17 septembre à Zurich, dans l'après-midi. L'événement était placé sous protection policière, a déclaré Daniel Regli, membre du comité d'organisation, à l'agence Kipa.

"Nous étions préparés à d'éventuelles perturbations. Nous avons un programme alternatif et nous étions protégés par la police durant toute la manifestation", a déclaré Daniel Regli.

Entre 1 500 et 2 000 opposants à l'avortement voulaient se rendre de l'Helvetiaplatz au centre-ville de Zurich, peu après 15 heures. Sur leur chemin, ils ont rencontré des contre-manifestants, armés de pétards et de haut-parleurs. Environ 60 policiers sont intervenus avec des balles en caoutchouc, des gaz lacrymogènes et des jets d'eau, pour séparer les deux groupes.

Peu après 16 heures, les pro-vie se sont retrouvés sur l'Helvetiaplatz pour clore la manifestation en chantant des cantiques.



Marche pour la Vie à Zurich

Les manifestants avaient appelé sur internet à une Marche pour la Vie. Onze organisations chrétiennes y ont participé, soutenue par l'Union Démocratique Fédérale, dénonçant le diagnostic prénatal qui conduit à un avortement quasi systématique des fœtus imparfaits.

Les contre-manifestants répondaient à un appel de l'Alliance révolutionnaire. Selon cette dernière, la marche est "une attaque contre les acquis de la condition féminine", comme indiqué sur son site internet.

Personne n'a été blessé, a précisé la police zurichoise. Par contre, le bureau des organisateurs à Winterthur, situé dans les locaux de l'Association "L'avenir de la Suisse", a été victime d'un acte de vandalisme. Sur les murs, on y a tagué le slogan suivant: "Pas d'avenir pour les opposants à l'avortement".

Sacrifier la politique familiale ?

Une idée tentante, fondamentalement injuste et sans doute dangereuse électoralement, même à court terme !

Pour parvenir au double objectif de réduction des dépenses publiques et de complaisance vis à vis d'un plus grand nombre de français, de plus en plus d'hommes politiques considérés de droite n'hésitent plus à lancer des ballons d'essai ayant tous comme dénominateur commun l'alignement de la politique familiale dès le premier enfant. Idée à l'origine de gauche, conçue pour saper le caractère prétendument nataliste de la politique familiale française, elle figurait néanmoins, sans que le financement en ait été prévu, dans la campagne électorale de 2007.

C'est désormais à budget équivalent que plusieurs hommes politiques suggèrent d'instituer une allocation dès le premier enfant, soit en diminuant considérablement le montant de l'allocation à 60 euros (proposition ESTROSI de juin 2011) idée qui a apparemment été abandonnée, soit comme l'a évoqué de M. Bruno LEMAIRE, responsable de la plateforme électorale du candidat SARKOZY pour 2012, en fiscalisant ces dernières. Dans le même temps, la réforme prévue pour l'automne du supplément familial de traitement pénalisera d'autant plus les fonctionnaires que leur nombre d'enfants est élevé. Parallèlement, le rapport GRESY, également empreint d'idéologie du genre, prévoit tout en rétrécissant le congé parental de TROIS à UN AN, de l'octroyer également dès le premier enfant.

Ce 8 septembre, M. FILLON proposait d'assujettir le complément de libre choix à la CSG. Ces mesures ont en commun d'être profondément injustes car elles cassent le principe fondateur de la politique familiale,

son horizontalité : la redistribution des familles sans enfant ou avec un seul enfant vers les familles avec plusieurs enfants. Il est certain qu'il est en apparence plus payant sur le plan électoral de contenter 3 millions et demi de foyers comptant un seul enfant de moins de 18 ans que le million de familles de trois enfants et les trois cents mille familles de quatre enfants et plus. Mais les calculs électoraux ne relèvent pas toujours de sciences exactes et peuvent s'avérer faux : les élections se gagnent plus souvent aux marges qu'au centre.

Depuis de nombreuses années INSEE et INED mentent sur la bonne santé de la démographie française affirmant notamment qu'elle est supérieure à celle de la plupart des autres pays européens parce que « Les françaises plébiscitent le modèle de deux enfants avec au moins trois ans d'écart. » Il s'agit là d'un pur et dur matraquage idéologique dont le but est de délégitimer la politique familiale. Mais que serait la démographie française sans les presque quatre vingt mille naissances de rang 3 et les trente trois mille de rang 4 et plus (chiffres France métropolitaine 2009)? Les naissances ne seraient alors que de six cent quatre vingt mille ce qui ravirait sans doute les écologistes mais constituerait une catastrophe humaine et économique. C'est bien pour cela que les familles qui comptent un troisième, un quatrième enfant et au-delà, déjà écologiquement incorrectes et bientôt politiquement incorrectes, ont besoin d'une vraie politique familiale.

Laissez-Les-Vivre appelle à la mobilisation de toutes les familles pour conserver la politique familiale française et son originalité basée sur la redistribution horizontale et le quotient familial. Avant que les plate-formes électorales des élections présidentielle et législatives soient établies, contactez d'urgence vos candidats pour leur prouver que les familles nombreuses sont organisées et déterminées.

Béatrice VOUTERS
Vice-Présidente

Familles françaises selon le nombre d'enfants de moins de 18 ans

Nombre d'enfants de moins de 18 ans dans la famille	1990		1999		2008	
	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %
1 enfant	3 355,9	43,8	3 421,0	44,8	3 574,3	45,3
2 enfants	2 802,4	36,6	2 843,1	37,2	3 010,8	38,1
3 enfants	1 087,9	14,2	1 034,4	13,6	1 015,0	12,9
4 enfants ou plus	411,4	5,4	334,9	4,4	294,5	3,7
Total des familles avec enfant(s) de moins de 18 ans	7 657,7	100,0	7 633,4	100,0	7 894,6	100,0

Champ : France, population des ménages, familles avec au moins un enfant de 0 à 17 ans (en âge révolu).
Source : Insee, RP1990 sondage au 1/4 - RP1999 et RP2008 exploitations complémentaires.

Jessica et Laetitia Perrais : une affaire exemplaire

Ces deux jumelles étaient « placées » chez les époux PATRON, famille d'accueil (désormais dénommée "assistants familiaux") depuis 2004 : elles avaient alors 14 ans. En foyer ou en famille d'accueil, les enfants qui "bénéficient" ou le plus souvent subissent une mesure judiciaire de placement, prononcée par le juge des enfants, sont placés dans "leur propre intérêt" pour "assurer leur protection". **Or, si l'on doit juger l'arbre à ses fruits, on ne peut que constater un désastre total : Laetitia a été assassinée en janvier 2011 et Jessica a porté plainte en août 2011 pour viol et agressions sexuelles depuis l'âge de quatorze ans.**

Certes, ce n'est pas Gilles PATRON qui a assassiné Laetitia : mais la famille d'accueil chargée de la protection des enfants qui lui sont confiés n'a-t-elle pas le devoir, comme tous parents, de surveiller les sorties et les fréquentations de leurs enfants ? En janvier 2011, Gilles PATRON jouait au chevalier blanc en exigeant la création de fichiers de délinquants sexuels ; en août 2011, on découvre qu'il est

lui-même un pédophile de longue date. Depuis, deux autres jeunes filles placées ont porté plainte pour des faits identiques commis par le même individu. Quand on sait que le conseil général de Loire-Atlantique a confié plus de cinquante enfants aux époux PATRON depuis plus de vingt ans, on frémit. Combien d'enfants qu'il avait sous sa garde ont été abusés sexuellement par Gilles PATRON, on ne le saura sans doute jamais !

Le plus étonnant dans cette affaire est que le conseil général de Loire-Atlantique non seulement se porte partie civile, mais encore, avec pour objectif, non de défendre les enfants abusés mais de défendre la profession d'assistant familial ! Car qui a accordé un

agrément d'assistants familiaux aux époux PATRON, qui leur a confié une cinquantaine d'enfants en vingt ans en assurant pratiquement aucun suivi durant ces deux décennies ? Si l'aide sociale à l'enfance avait pris la peine de rencontrer de temps à autre, de manière un peu sérieuse ces deux jeunes filles, on aurait probablement pu éviter un tel désastre ! Lorsqu'un ouvrier du bâtiment tombe du haut d'un échafaudage, le chef d'entreprise est immédiatement mis en examen et le plus souvent incarcéré en préventive, même sans faute. Quid du président du conseil général ou du magistrat commettant une faute lourde ? Rien, jamais rien !



Jessica, assassinée en janvier 2011

Rappelons tout de même qu'en 2011, les fonctionnaires territoriaux d'action sociale sont au nombre d'UN MILLION DEUX CENT MILLE et absorbent un BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE CINQUANTE QUATRE MILLIARDS D'EUROS - Ils n'étaient que 300 000 en 1993 ! - Pourquoi ces chiffres ne sont-ils jamais mentionnés nulle part ? Parce qu'en 1982, ces budgets ont été départementali-

sés par les lois Defferre. Les célèbres DDASS, alors rattachées au préfet, sont donc depuis près de trente ans rattachées au président du conseil général et portent des noms splendides tels que : direction de l'action sociale, direction des affaires sociales, direction de la cohésion sociale, direction de la solidarité et de la famille, ou encore direction de l'enfance, de l'adolescence, de la famille et de la santé comme dans les Yvelines, direction des solidarités et direction de la vie sociale et familiale comme en Loire-Atlantique.

Pierre VOUTERS
Délégué général

Les sages-femmes ne pratiqueront pas l'avortement par voie « médicamenteuse »

"Le Conseil constitutionnel vient à nouveau d'invalider la pratique de l'IVG « médicamenteuse » par les sages-femmes, (décision 2011-640 DC du 4 août 2011). Le Collectif « *Sages-femmes de demain* » se réjouit de cette décision du Conseil constitutionnel qui rejoint pleinement sa préoccupation. Une telle mesure qui représenterait un bouleversement pour la profession de sages-femmes ne peut se décider à la sauvette dans un texte législatif qui ne concerne pas directement la profession."

Lu dans « *Le Salon Beige* » sous la plume de Michel Janva

L'explosion des dépenses de santé

Formidable précurseur, le Docteur Emmanuel TREMBLAY, notre président disparu en 2009, nous avait alertés durant plus de vingt ans sur l'explosion prévisible des dépenses de santé, essentiellement due à l'augmentation considérable de l'espérance de vie.

Effectivement, de 2006 à 2010, la dépense de santé moyenne est passée de 571 à 655 € par an !

Jumelée au "papy-boom", c'est-à-dire l'arrivée à l'âge de la retraite de la première génération du baby-boom en 2006, soit 60 ans après 1946, la situation devient totalement ingérable et, ce, d'autant plus, qu'elle était inéluctable et qu'elle n'a pas du tout été gérée.

Avortement – I.V.G. : vers une nouvelle sémantique

Désormais identifié, le syndrome post-avortement est en passe de récupération par le lobby pro-mort : en témoigne une inversion des valeurs terminologique. Ainsi, une femme en psychothérapie persistante affirmait souhaiter être « soulagée » par une I.V.G ! De même, un médecin du C.H.U de Lille déclarait qu'il était satisfait que les femmes puissent « bénéficier » d'une I.V.G ! **Stéphane Clerget, dans son livre « Quel âge aurait-il aujourd'hui ? » ose affirmer qu'une 2ème I.V.G peut être "réparatrice" de la 1ère !** Enfin dans l'affaire ISNARD, l'agresseur était le professeur et les élèves-victimes ont dû bénéficier d'une « cellule de soutien psychologique » à moins qu'il ne s'agisse d'un pur et dur lavage de cerveau !

L'organisation de la pénurie

Mise en oeuvre depuis 1962 par la Communauté Economique Européenne, la politique agricole commune a essentiellement abouti à la mise en jachère de 30 à 40% des terres cultivables et au départ des trois quarts des agriculteurs.

Toutefois, malgré la restriction ainsi organisée, des surplus importants étaient encore dégagés : c'est ainsi que l'Union Européenne mettait en place en 1987 le Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (P.E.A.D.) qui représentait une aide alimentaire en denrées de l'ordre de 500 millions d'euros. Or, en avril 2011, la Cour de Justice européenne a déclaré cette aide illégale : l'aide globale pourrait être réduite de 80 %. Pour la France, le montant de cette aide serait immédiatement réduit de 75 à 12 millions !

Ce qui constitue une véritable catastrophe, surtout dans ce contexte de crise économique, pour les familles nombreuses en difficulté que nous aidons. Ainsi en témoigne le message de Rosalie, maman élevant seule ses cinq enfants : "Notre banque alimentaire ne m'a donné que pour trois enfants cette semaine : aidez-nous vite !"



Comme durant les 75 années de régime communiste sous lesquelles a vécu l'Union soviétique, alors même que la Russie tsariste était dénommée le grenier à blé de l'Europe, la spécialité de tout régime totalitaire est essentiellement l'organisation de la pénurie comme mode de gouvernement !

Persistance des dogmes malthusiens

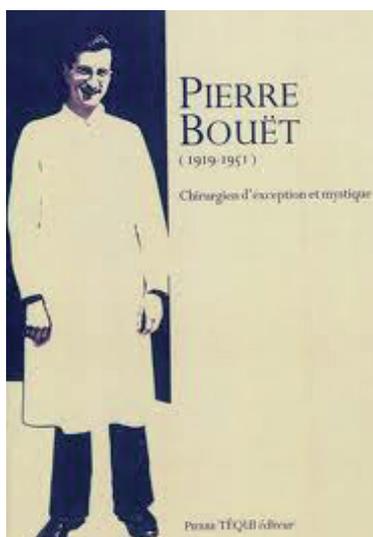
En déplacement à Chalons-en-Champagne, ce 26 août, M. Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat du gouvernement Fillon, a justifié le haut taux de chômage de la France en incriminant un taux de natalité moins mauvais que dans d'autres pays européens. Une déclaration qui n'est pas sans rappeler celle de Pierre Mauroy en 1982 alors Premier Ministre qui osait alors affirmer devant l'Assemblée Nationale : **"Est-ce ma faute si les français ont fait trop d'enfants en 1946 ?" ignorant ainsi que le baby boom constituait la cause essentielle des « Trente Glorieuses ».**

Peut-on se réjouir qu'une proposition de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe prévoit d'interdire de **dévoiler le sexe de l'enfant** au nom de l'égalité hommes-femmes alors que dans le même temps elle maintient et renforce les diagnostics prénataux avec une extrême volonté eugénique ?

Docteur Pierre BOUET (1919-1951) : chirurgien d'exception et mystique par le docteur Pierre Lambert aux Editions Téqui - mars 2011.

Il s'agit d'une compilation de témoignages recueillis par le docteur LAMBERT auprès de médecins et d'infirmières qui l'ont cotoyé durant sa courte et brillante carrière le docteur Bouet.

Né le 23 février 1919 à Galinier-Carcassonne, fils d'un capitaine du premier cuirassier, chevalier de la Légion d'Honneur, il entreprend de brillantes études de médecine à l'Ecole Santé Navale de Bordeaux où il est interne à partir de 1942 puis assistant d'illustres chirurgiens de l'époque, il rédige une thèse intitulée : "Transfusions sinusales massives" dont les résultats seront exploités pour la mise en pratique



des exsanguino-transfusions. D'abord chirurgien orthopédiste à l'Hôpital des Enfants puis en plusieurs disciplines à l'hôpital de Saint Jean d'Angély, il compte à son actif un grand nombre d'opérations de par le fait, notamment, qu'il est l'assistant d'un chirurgien atteint de la maladie de Parkinson et qu'il accepte de prendre en charge des cas difficiles que personne ne veut assumer. Il imprime sa marque en matière de chirurgie post-opératoire, partisan de méthodes plus énergiques et modernes.

Mais, si le docteur Lambert a souhaité retracer la carrière de Pierre Bouet, c'est bien en raison de son exceptionnel mysticisme. C'est un converti, qui est disciple de Saint Paul, il veut faire partager à tous son engouement pour les retraites. Fervent adepte des Exercices spirituels de Chabeuil, il tient à en

faire profiter le plus grand nombre de ses collègues, allant jusqu'à leur payer le voyage. Son assistance à la messe est quotidienne, d'abord chez les Soeurs de la Charité à Bordeaux, puis chez les Soeurs de la Sagesse à Saint Jean d'Angély. Priant pour ses patients avant chaque opération, veillant longuement personnellement les mourants, il constituerait un exemple à méditer pour les partisans "d'une poignée de mains et hop...."! Il surprend également par son ascétisme et son rayonnement.

Mais ce sont les circonstances de sa mort, "*mort de légende*", le 4 avril 1951, qui suscitent l'étonnement : alors qu'il est à la place du passager, sa voiture dérape et prend feu ; on le retrouve les bras en croix, le crâne fracassé mais tant son cœur que son chapelet en bois, qui était serré entre ses doigts, sont intacts. Il s'agit bien là d'un miracle conclut le docteur Lambert. "*Je pense que nous étions en présence d'un Saint*" déclara à l'époque l'un des confrères charentais.

Les scientifiques dénoncent de nouveaux dangers avec la pilule contraceptive

La pilule contraceptive n'est pas seulement une catastrophe en termes de santé publique comme l'a admis officiellement le Centre International de Lutte contre le Cancer (organisme rattaché à l'Organisation Mondiale de la Santé) dans son communiqué du 1er août 2005* : elle l'est également en ce qui concerne les relations humaines. Il a été constaté en 40 ans par l'European College of Neuropsychopharmacology une forte hausse des dépressions sans qu'il soit possible de déterminer la part de l'activité féminine croissante, celle de la pilule et celle de l'avortement. Dans le même temps une étude conduite par l'universitaire californienne Shawn NIELSEN démontre des déformations de mémoire chez les femmes utilisant la pilule contraceptive ; ces dernières se souvenant moins de détails. De même, selon une étude de l'Université de Liverpool, le bouleversement hormonal provoqué par la pilule nuirait au discernement des femmes dans le choix de leur conjoint.

*** Le C.I.L.C. a ainsi admis en 2005 les contraceptifs oestro-progestatifs sont des cancérogènes de groupe 1 (les plus dangereux). Les experts estiment que la pilule contraceptive augmente le risque de cancer du sein, du col de l'utérus et du foie (de deux à trois fois pour le cancer du foie).**

SUR NOS AGENDAS



27^{ème} Pèlerinage à Notre-Dame de Vie
dimanche 9 octobre 2011 - Vallée de Chevreuse (Yvelines)
Renseignements : 01 39 63 25 27

XXI^e Marche pour la Vie organisée par Renaissance Catholique
de Notre-Dame des Victoires au Sacré Cœur de Montmartre
samedi 15 octobre 2011 - RV à 17 H 30 - place des Petits Pères - Paris II^e
Renseignements : 01 46 62 97 04



Rosaire pour la Vie organisé par S.O.S. Tout-Petits (01 40 61 06 28)
Les samedis 15 octobre, 19 novembre et 10 décembre 2011 à 10 H 30
Face à l'hôpital Tenon (Paris XX^e - métro Gambetta) qui a réouvert son centre
d'avortement

Cérémonie pour la Paix et pour la Vie
organisée par le Comité pour Sauver l'Enfant à Naître
Vendredi 11 novembre 2011
Rassemblement à 11 heures - Place du Trocadéro – Paris



8^{ème} Marche nationale pour la Vie
organisée par le collectif « En marche pour la Vie »
dimanche 22 janvier 2012 - Départ place de la République à 14 H 30

Merci de nous signaler votre changement d'adresse

DÉDUCTION FISCALE

Chers amis,

Au recto de ce coupon-réponse (page 12 de ce bulletin), vous trouverez un appel de cotisation ; trois cas de figure peuvent se présenter :

- 1) vous n'avez pas encore réglé votre cotisation 2011 : il est encore temps de la régler
- 2) vous avez déjà réglé votre cotisation 2011 : vous pouvez d'ores et déjà régler votre cotisation 2012
- 3) vous avez déjà réglé votre cotisation 2011 : vous pouvez effectuer un don complémentaire pour 2011

Dans tous les cas, seule la date de versement compte pour l'établissement de votre reçu fiscal annuel, indépendamment de l'année de cotisation concernée.

Tout don ou cotisation versé au plus tard le 31 décembre 2011 pourra être déduit de vos revenus 2011.
En effet, conformément à l'article 200 du code général des impôts, les dons versés à notre œuvre d'intérêt général ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66% de leur montant (dans la limite de 20% du revenu imposable) : ce qui signifie qu'un don de 100 € vous coûte réellement 34 €.

Tous les reçus fiscaux de l'année 2011 vous seront adressés avant le 31 mars 2012, soit deux mois avant la date limite de déclaration (31 mai 2012).



Mon Dieu, faites qu'il soit trop tard !

"Ce bébé, j'en ai peur, je ne serai jamais une bonne mère, vous vous imaginez j'ai pensé à l'avortement !" nous confie Isabelle 19 ans. Dans une société qui dématernise, qui dissocie sexualité et procréation, féminité et instinct maternel, la peur de l'enfant est omniprésente. Peur de ne pas répondre aux normes de plus en plus élevées que la société érige devant la future maman qui reste figée, terrorisée comme écrasée par l'annonce d'une naissance. "Un enfant, combien ça coûte ?" entend-on souvent de la part de jeunes voix angoissées. La simplicité, l'émerveillement étant bannies comme trop naturels, voire vulgaires (tel « Le meilleur des mondes ») c'est un calcul mathématique et froid qui prend le dessus. Puis-je me le permettre ? Est ce bien raisonnable ? C'est le résultat d'une froide logique mercantile comme si l'enfant constituait un simple bien de consommation. Parallèlement, la possibilité d'avorter constitue en elle-même une source de stress permanent pour les mamans. "J'ai menti à mes parents sur l'âge de mon enfant avoue Elodie, enceinte de sept



Quelles que soient les circonstances, rien ne sera jamais plus fort que l'amour d'une mère pour son enfant !

semaines, je leur ai dit onze semaines comme ça je suis plus tranquille dans une semaine le délai sera passé." Il sera alors plus facile d'arguer qu'il est trop tard. Car c'est bien ce que souhaitent la plupart des mamans, consciemment ou non : "Qu'il soit enfin trop tard !". Mais que signifie trop tard est ce le délai légal ou malheureusement encore bien au delà. Quand Sylvie, 40 ans, enceinte de sept mois, se présente à un centre d'action sociale de la ville de Paris pour demander une aide financière pour sa grossesse elle constate avec horreur que son interlocutrice croit qu'il s'agit d'un subside pour avorter à l'étranger : "Vous arrivez trop tard, s'entend-elle répondre, aucun médecin à ce terme de votre grossesse ne prendra le risque de faire ça pour vous". Sylvie découvre alors, avec stupéfaction l'ampleur des détournements de fonds publics ainsi opérés ! Augmenter toujours les moyens financiers destinés à l'avortement et en allonger le délai légal est une revendication permanente des tenants de la culture de mort.

Béatrice VOUTERS
Vice-Présidente

COTISATION 2011 ou 2012 :

- de membre actif (25 €) €
 - de soutien (50 € ; 75 € ; 100 €...) €
 - de membre d'honneur (150 €) €
 - de membre bienfaiteur (500 €) €
 - Abonnement au *Courrier de LLV* (18 €) €
 - Don dédié à SOS FUTURES MÈRES €
 - Don dédié à SOS FAMILLES €
 - Don de soutien (montant libre) €
- T O T A L** €

REÇU FISCAL DEMANDÉ (permettant une déductibilité fiscale de 66% des sommes versées)

Règlement à l'ordre de LAISSEZ-LES-VIVRE, SOS FUTURES MERES ou SOS FAMILLES selon votre choix principal

LLV-SOS FM - BP 111 – 75463 PARIS CEDEX 10

CCP 1298 65 N PARIS

n° 170 juillet - août - septembre 2011

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

Courriel :

@

170